



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Amiens, le 03 novembre 2016

**Le Recteur de l'Académie d'Amiens
Chancelier des Universités**

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

S/C de Messieurs les Inspecteurs d'académie
Directeurs académiques des services de l'Education
Nationale de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme

Dispositif OPERA

LC/2016-2017/n°025

Dossier suivi par
Christine NGUYEN
et Joaquim LASSELIN

Tél. :
03 22 82 39 13
Fax :
03 22 82 37 25

Mél :
ce.opera@ac-amiens.fr

**Objet : Formation des Personnels 2017-2018
Dispositif d'Optimisation des PErsonnels par la Reconversion et
l'Adaptation (O.PE.R.A.)**

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Le dispositif O.PE.R.A. propose aux personnels enseignants du second degré et aux conseillers principaux d'éducation d'adapter leurs compétences ou, dans certains cas et ce uniquement pour les enseignants, de les transférer vers un autre champ disciplinaire.

Vous trouverez ci-joint :

- 1 - un descriptif des possibilités offertes par le dispositif O.PE.R.A., ainsi que les modalités correspondantes d'inscription, afin d'en informer les personnels concernés ;

2 - les fiches de candidature :

- pour les adaptations courtes,
- pour les adaptations longues,
- pour les reconversions,

à retourner, dûment complétées, au Rectorat, dispositif O.P.E.R.A. :

- avant le 15 janvier 2017, pour les adaptations longues et les reconversions ;
- un mois avant le début du stage pour les adaptations courtes.

3 - une affichette destinée à l'information des personnels enseignants et CPE.

L'examen des candidatures sera mené en fonction des priorités accordées aux projets et des besoins recensés. A noter que les éventuelles candidatures à une reconversion en documentation ne pourront plus être satisfaites, en l'absence de besoin.

Pour toutes précisions complémentaires concernant ce dispositif, vous pouvez :

- ↳ contacter par téléphone le bureau du dispositif au : 03.22.82.39.13 ;
- ↳ convenir d'un rendez-vous avec les responsables (Christine NGUYEN et Joaquim LASSELIN) ;
- ↳ consulter le site Adaptation et reconversion - OPERA à partir du serveur académique, rubrique Espace Pro / La formation tout au long de la vie / Adaptation et reconversion.

<http://www.ac-amiens.fr/186-adaptation-et-reconversion.html>

Je vous remercie de veiller à en informer les personnels placés sous votre autorité et à assurer la diffusion des dispositions de la présente note.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie



Jean-Jacques VIAL

Optimisation des **P**ersonnels par la **R**econversion et l'**A**daptation Année scolaire 2017-2018

ENJEUX

Les établissements du second degré sont confrontés à de **profondes évolutions**. Les mutations économiques, technologiques et sociales transforment les métiers des personnels de l'Éducation nationale. De **nouvelles formations** sont nécessaires, des spécialités ou fonctions sont moins porteuses, la mise en place des projets d'établissement et des contrats d'objectifs fait apparaître des besoins d'actualisation ou de développement des compétences professionnelles.

PERSONNELS CONCERNÉS

Les professeurs de l'enseignement secondaire ou les CPE qui ont un **projet individuel** ayant pour but de :

- *actualiser leurs connaissances ou s'adapter aux modifications des conditions d'exercice de leur métier ;*
- *s'adapter à l'évolution de la carte des formations ;*
- *reprendre contact avec la réalité du monde socio-professionnel et économique ;*
- *changer de discipline ou de valence (hors CPE) ;*
- *adapter leurs compétences professionnelles.*

Les **adaptations courtes** peuvent être demandées par tout enseignant du second degré, quel que soit son statut.

Les **adaptations longues et reconversions** sont réservées aux personnels titulaires (hors détachements, préparations aux certifications ou aux concours et formations dans le cadre des réformes nationales).

ADAPTATION OU RECONVERSION

Plusieurs situations peuvent se présenter :

<p>L'intéressé veut améliorer ses qualifications ou s'adapter aux modifications d'exercice de sa fonction.</p>	<p>L'intéressé souhaite ou doit enseigner une autre discipline.</p>
<p>▫ Il peut solliciter, avant le 15 janvier 2017, une adaptation longue d'une durée d'un an ou plus, avec éventuellement décharge partielle ;</p> <p>▫ Il peut solliciter, tout au long de l'année, une adaptation courte d'une durée de moins de trois mois. Cette formation concerne principalement les demandes de stage en entreprise.</p>	<p>Il doit solliciter, avant le 15 janvier 2017, une reconversion. Il bénéficiera d'une décharge partielle durant la première année. La validation de la reconversion et le changement de valence interviendront, sous certaines conditions, en principe, à l'issue de la deuxième année de formation.</p>

MODALITÉS ET ÉVALUATION

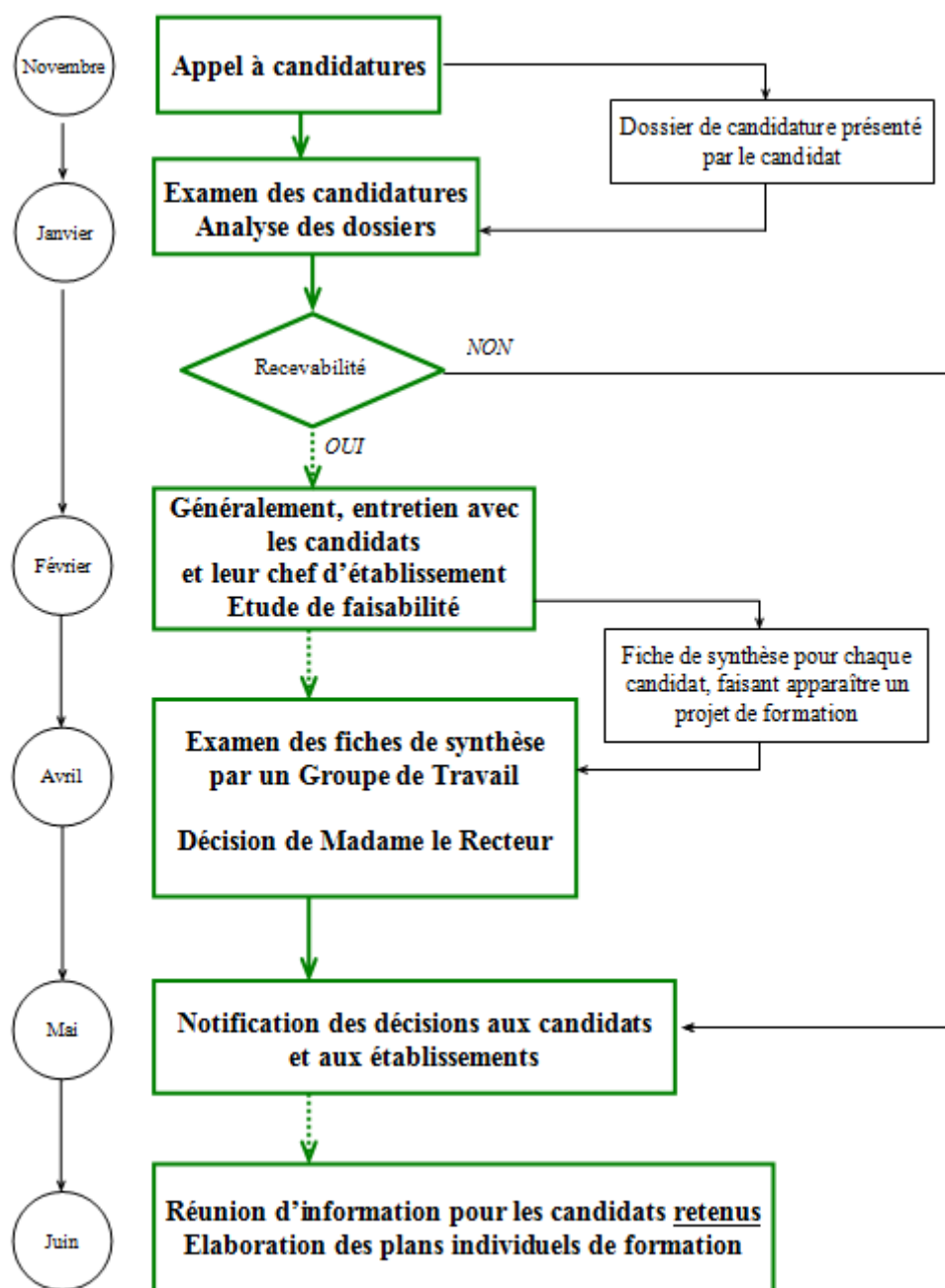
La formation, le plus souvent individualisée, sera organisée conformément au **plan initial présenté par le candidat**, en accord avec les corps d'inspection et le dispositif OPERA.

Les **frais occasionnés seront pris en charge** par l'administration.

Chaque stagiaire bénéficiera d'un **suivi administratif et pédagogique** pendant toute la période de sa formation.

Pour les adaptations longues et les reconversions, la validation sera assurée, dans l'année qui suivra la formation, par le corps d'inspection et les responsables pédagogiques et/ou administratifs concernés.

CHRONOLOGIE DES OPÉRATIONS



ACADEMIE D'AMIENS
RECTORAT
20, Bd d'Alsace Lorraine
80063 AMIENS CEDEX 9

O.P.E.R.A.

Optimisation des PErsonnels
par la Reconversion et l'Adaptation

☎ 03.22.82.39.13

Fax 03.22.82.37.25

ce.opera@ac-amiens.fr



Photo

ANNÉE SCOLAIRE
201. -201.

CANDIDATURE À UNE RECONVERSION

Affaire suivie par : Christine NGUYEN
et Joaquin LASSELIN

ÉTAT CIVIL

NOM : Prénom :

Date de naissance [][] [][] [][][][] Situation de famille :

Adresse personnelle : Nbre d'enfants []

..... Code postal :

Tel fixe : Tél portable. : Mail :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Grade : Echelon [][] Ancienneté E.N. [][]

Spécialité enseignée ou fonction exercée :

Etablissement d'exercice : IA-IPR ou IEN-ET:

TZR : oui non Risque de MCS : oui non

Secteur géographique de mutation envisagé après reconversion :

FORMATION INITIALE

DIPLÔMES ET ANNÉES D'OBTENTION :

..... Année [][]

..... Année [][]

..... Année [][]

DEMANDE

Discipline d'accueil envisagée

.....

.....

.....

Observations :

.....

.....

A , le

Signature du candidat :

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

A..... , le.....

Signature :

T.S.V.P →.

OBJECTIFS

Indiquer vos objectifs personnels :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ces objectifs entrent-ils dans le cadre du projet d'établissement ?

.....
.....
.....

CONTENUS ENVISAGÉS

Théoriques :

.....
.....
.....

Techniques :

.....
.....
.....

Pédagogiques :

.....
.....
.....
.....

*Fiche de candidature à retourner
accompagnée d'1 photo d'identité*

*au :
RECTORAT D'AMIENS
Dispositif OPERA
20, Bd d'Alsace Lorraine
80063 AMIENS CEDEX 9
ce.opera@ac-amiens.fr*

ACADEMIE D'AMIENS
RECTORAT
20, Bd d'Alsace Lorraine
80063 AMIENS CEDEX 9

O.P.E.R.A.

Optimisation des PErsonnels
par la Reconversion et l'Adaptation

☎ 03.22.82.39.13

Fax 03.22.82.37.25

ce.opera@ac-amiens.fr



Photo

ANNÉE SCOLAIRE
201. -201.

Affaire suivie par : Christine NGUYEN
et Joaquim LASSELIN

CANDIDATURE À UNE ADAPTATION LONGUE

ÉTAT CIVIL

NOM : Prénom :

Date de naissance Situation de famille :

Adresse personnelle : Nbre d'enfants

..... Code postal :

Tel fixe : Tél portable. : Mail :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Grade : Echelon Ancienneté E.N.

Spécialité enseignée ou fonction exercée :

Etablissement d'exercice : IA-IPR ou IEN-ET:

TZR : oui non Si mutation, secteur géographique envisagé :

.....

FORMATION INITIALE

DIPLÔMES ET ANNÉES D'OBTENTION :

..... Année

..... Année

..... Année

..... Année

DEMANDE

TYPE D'ADAPTATION :

.....

.....

.....

Observations :

.....

.....

A, le

Signature du candidat :

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

A, le

Signature :

T.S.V.P.

OBJECTIFS

Indiquer vos objectifs personnels :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ces objectifs entrent-ils dans le cadre du projet d'établissement ?

.....
.....
.....

CONTENUS ENVISAGÉS

Théoriques :
.....
.....
.....

Techniques :
.....
.....
.....

Pédagogiques :
.....
.....
.....
.....

*Fiche de candidature à retourner
accompagnée d'1 photo d'identité*

au :

RECTORAT D'AMIENS
Dispositif OPERA
20, Bd d'Alsace Lorraine
80063 AMIENS CEDEX 9
ce.opera@ac-amiens.fr

Année Scolaire 201. – 201.

O.P.E.R.A.
Optimisation des
PERSONNELS
par la Reconversion et
l'Adaptation
☎ 03.22.82.39.13
Fax 03.22.82.37.25
ce.opera@ac-amiens.fr

CANDIDATURE À UNE ADAPTATION COURTE

<u>Type de formation :</u>	<u>Document à fournir :</u>
<input type="checkbox"/> Stage en entreprise ou en administration	→ Convention
<input type="checkbox"/> Stage en établissement scolaire	→ Contrat d'établissement scolaire
<input type="checkbox"/> Autre	→ A voir avec le dispositif

Affaire suivie par :
Christine NGUYEN et
Joaquim LASSELIN

ÉTAT CIVIL

NOM : Prénom :

Date de naissance [][] [][] [][][][] Situation familiale :

Adresse personnelle : Nbre d'enfants
..... Code postal :

Tel fixe : Tél portable. : Mail :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Grade : Echelon [][] Ancienneté E.N. [][]

Spécialité enseignée ou fonction exercée :

Etablissement d'exercice : IA-IPR ou IEN-ET:

MODALITÉS D'ORGANISATION

Lieu de formation envisagé :

Adresse précise :

Coordonnées et N° de tel. du maître de stage :

Calendrier du stage (dates et horaires) :

Signer et compléter le verso de cette fiche

COÛT*

* Cette case non remplie signifie que le coût est nul

T.S.V.P.

A RENVOYER SOUS LE PRÉSENT TIMBRE 5 SEMAINES AVANT LE DÉBUT DE L'ACTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

ACTIVITÉS ENVISAGÉES

Date et signature du candidat

Avis du chef d'établissement

- Favorable
- Défavorable (à justifier)

Date et signature

Avis IEN ET ou IA IPR

Visa OPERA

Date et signature

Date et signature



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Convention



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Dispositif OPERA
Optimisation des Personnels
par la Reconversion et
l'Adaptation
Dossier suivi par
Christine NGUYEN
et Joaquim LASSELIN

Tél.
03 22 82 39 13
Fax
03 22 82 37 25
Mél :
Ce.opera@ac-amiens.fr

Division des Actions de Formation pour les Personnels

Dossier suivi par
Brigitte KOENIG
Tél.
03 22 82 38 92
Fax
03 22 82 37 33
Mél.
brigitte.koenig
@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Article 1er : La présente convention, dans le cadre :

- d'une adaptation courte,
- d'une adaptation longue,
- d'une reconversion,

règle les rapports résultant de la concertation entre :

- NOM (du CHEF d'ENTREPRISE, d'ASSOCIATION...) :
FONCTION :
NOM DE L'ENTREPRISE, de l'ASSOCIATION... :
ADRESSE COMPLETE :

tél : **fax** : **mél** :

et

- Monsieur le Recteur de l'Académie d'AMIENS concernant le stage effectué dans l'entreprise, l'association... par :

PRENOM et NOM du stagiaire :

mél :

professeur au (NOM DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE - VILLE) :

mél :

Article 2 : Le programme du stage sera établi en étroite concertation entre le responsable de formation et le professeur et devra être approuvé par le Recteur d'Académie ou son représentant.

Article 3 : Le stage aura lieu les (DATES - HORAIRES) :

Article 4 : Le professeur en stage demeure rattaché à son établissement scolaire pendant la durée de sa formation. En cas de difficulté pendant le déroulement du stage, vous pouvez contacter les responsables du dispositif OPERA.

Article 5 : Durant son stage le professeur est soumis aux prescriptions contenues dans le règlement intérieur du lieu de stage (présence, hygiène, sécurité, etc.) au même titre que l'ensemble des personnels. Il est tenu au secret professionnel.

Article 6 : Au cours du stage, le professeur ne pourra prétendre à aucune autre rémunération. Il continuera à percevoir son traitement et les prestations sociales et à relever de la législation sur les accidents de service (article 34 - paragraphe 2, alinéa 2, de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, article 2 du décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 pour les agents non titulaires).

En cas d'accident survenant au professeur, soit au cours du travail, soit au cours du trajet, le responsable de formation s'engage à faire parvenir sans délai toutes les déclarations au chef de l'établissement d'affectation du professeur. Il utilisera à cet effet les imprimés spéciaux qui seront mis à sa disposition par le chef de l'établissement scolaire, à charge pour celui-ci de remplir les formalités prévues.

Le responsable de formation devra couvrir les risques "responsabilité civile" qui résultent pour lui de l'accueil du stagiaire par une assurance appropriée.

.../...

Article 7 : En cas de maladie, l'arrêt de travail est à transmettre au chef de l'établissement d'affectation du professeur. Le stagiaire est tenu d'informer, sans délai, le responsable du lieu de stage et les responsables du dispositif OPERA.

Article 8 : En cas d'adaptation longue ou de reconversion, le stagiaire fera compléter, par le responsable du stage, le document intitulé « Suivi mensuel de formation ». Celui-ci est à transmettre aux responsables du dispositif OPERA.

Article 9 : En cas d'adaptation courte, le responsable du stage complétera le document intitulé « Etat de présence ». Celui-ci est à transmettre aux responsables du dispositif OPERA.

Article 10 : En cas de manquement au règlement intérieur, ou en cas de difficulté grave, le Recteur met fin au stage à la demande du responsable de formation.

Pour l'entreprise
Le

Le Stagiaire
Le

Le Recteur
Le

Signature

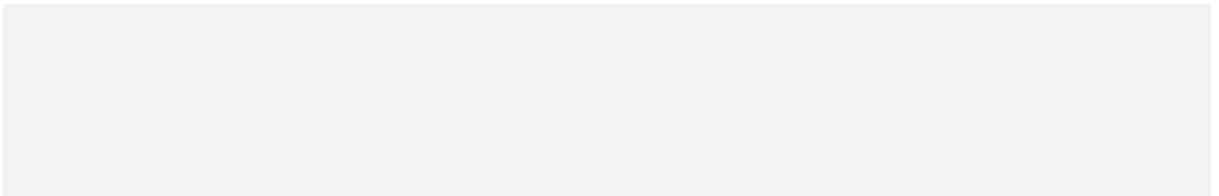
Signature

Signature

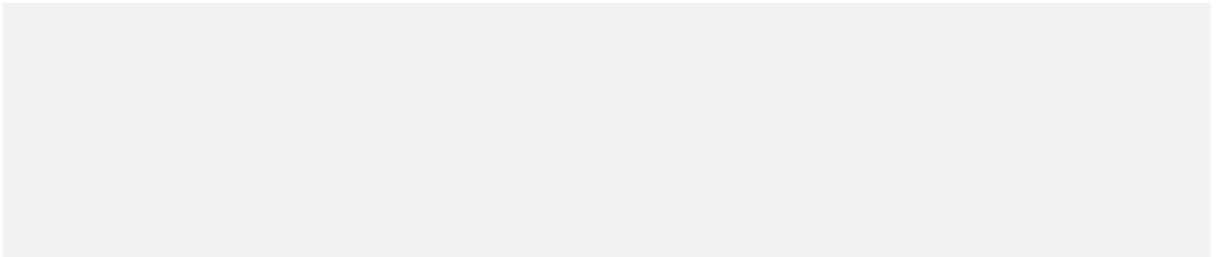
Pour le Recteur et par délégation,
La Déléguée Académique

Catherine RONCIN

OBJECTIFS GÉNÉRAUX



ACTIVITÉS ENVISAGÉES



Visa OPERA après consultation des corps d'inspection

Le

Signature

Document téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.ac-amiens.fr/549-documents-pour-stagiaires.html>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONTRAT D'ÉTABLISSEMENT



Dans le cadre du dispositif d'Optimisation des PErsonnels par la Reconversion et l'Adaptation (OPERA) :

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

NOM DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE COMPLÈTE :

Tel : Mél :

Accepte d'accueillir en stage pratique :

Rectorat

Dispositif O.P.E.R.A.

Dossier suivi par
Christine NGUYEN
et **Joaquim LASSELIN**

Tél.
03 22 82 39 13

Fax
03 22 82 37 25

courriel
ce.opera@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

PRÉNOM et NOM du Stagiaire :

Mél du stagiaire :

professeur au (NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE – VILLE) :

Le stage aura lieu les (PERIODE) :

Nom(s) du ou (des) professeur(s) d'accueil / référent(s) :

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

ACTIVITÉS ENVISAGÉES

Visa du Chef d'établissement d'accueil
Le

Signature

Visa du stagiaire
Le

Signature

Visa du dispositif OPERA
Le

Signature

Document téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.ac-amiens.fr/549-documents-pour-stagiaires.html>

PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRÉ ET CPE

Dans un contexte d'évolution permanente, **vous souhaitez actualiser et/ou développer vos compétences professionnelles, enseigner une nouvelle discipline...**

Le **Rectorat d'Amiens** et le **dispositif OPERA** vous proposent leur concours dans le but de mettre en œuvre

UN PLAN DE FORMATION INDIVIDUALISÉ

afin d'enrichir ou d'adapter vos compétences sur les plans **théorique, professionnel, technique et pédagogique.**

Suivant le cas, vous pourrez bénéficier d'une :

ADAPTATION LONGUE	Plan de formation étalé sur une année scolaire ou plus
RECONVERSION (hors CPE)	
ADAPTATION COURTE	Stage ponctuel d'une durée inférieure à 3 mois

Dossiers de candidature disponibles au secrétariat de l'établissement.

Pour tout renseignement, contactez :

Christine NGUYEN ou **Joaquim LASSELIN**,
responsables du dispositif OPERA

Rectorat d'Amiens
Dispositif OPERA, Portes 404-406

☎ 03.22.82.39.13

@ ce.opera@ac-amiens.fr

📄 <http://ac-amiens.fr>, rubrique Espace Pro – Formation tout au long de la vie – Adaptation et Reconversion

<http://www.ac-amiens.fr/186-adaptation-et-reconversion.html>